



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

M<sup>me</sup> DRIEDGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 210 — *Loi sur le centenaire de l'obtention du droit de vote par les Manitobaines The Centennial of Manitoba Women's Right to Vote Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> DRIEDGER, M. le *ministre* SWAN, M. PEDERSEN, M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS, M. GERRARD et M<sup>me</sup> WIGHT interviennent. M<sup>me</sup> ALLAN exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

M. PETTERSEN présente la proposition suivante :

Proposition n° 3 : Soutien aux emplois et à la formation professionnelle

Attendu :

qu'il est important de créer des emplois adéquats pour les familles manitobaines afin de faire grandir l'économie provinciale;

que le gouvernement provincial s'est engagé à créer 75 000 nouveaux emplois d'ici 2020;

que les initiatives en matière d'éducation et de formation, notamment celles financées en vertu des ententes fédérales-provinciales sur le marché du travail, sont essentielles à la réalisation de cet objectif;

que le Manitoba a élaboré et dispensé avec succès de la formation dans le cadre actuel, grâce à des partenariats exceptionnellement efficaces conclus entre le gouvernement et le secteur industriel visant à répondre aux besoins du marché du travail dans les collectivités du Nord;

que le gouvernement fédéral a annoncé qu'il réaffectera des fonds provenant de l'entente sur le marché du travail pour mettre en œuvre le programme de Subvention canadienne pour l'emploi;

que la Subvention canadienne pour l'emploi n'est pas aussi souple que l'entente sur le marché du travail en ce qui a trait à la création d'emploi dans le Nord du Manitoba et qu'elle ne répond pas aux préoccupations relatives aux travailleurs vulnérables, notamment les bénéficiaires de l'aide sociale et les Autochtones;

que les exigences de la nouvelle Subvention canadienne pour l'emploi nuiront à la création d'emploi au Manitoba dans la mesure où elles limiteront le financement à une seule subvention par personne au cours d'une vie et où elles ne répondront pas au besoin crucial pour la population d'avoir accès à des programmes de formation professionnelle de base,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse l'importance d'une formation professionnelle qui répond aux besoins individuels des travailleurs de même qu'à ceux des employeurs et de l'économie manitobaine;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement fédéral à travailler avec le Manitoba afin de dispenser des programmes de formation professionnelle valables qui sont adaptés aux besoins des citoyens et de l'économie du Manitoba.

Il s'élève un débat.

MM. PETERSEN, GRAYDON et GAUDREAU, M<sup>me</sup> STEFANSON ainsi que M. le *ministre* CHOMIAK interviennent. M. SMOOK exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

### TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* SWAN propose la première lecture du projet de loi 31 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité communautaire)/The Police Services Amendment Act (Community Safety Officers)* — dont l'objet a été indiqué.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative du Manitoba afin qu'elle reconnaisse que la hausse de la TVP entraînera une croissance considérable des achats transfrontaliers et exercera une pression supplémentaire sur le secteur de la vente au détail, particulièrement sur les entreprises situées près des frontières du Manitoba, et qu'elle exhorte le gouvernement provincial à annuler cette hausse afin de permettre aux consommateurs manitobains d'effectuer des achats abordables au Manitoba et de soutenir les entreprises locales. (B. Salyn, T. Salyn, R. Kostech et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (S. Bruce, P. Mohier, K. Lemoine et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Huntington, B. Schindle, S. Gibb et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (M. Dueck, H. Loane, C. Liebenau et autres)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> ROWAT, MM. PETERSEN et FRIESEN, M<sup>me</sup> ALLAN ainsi que M. BRIESE font des déclarations de député.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 26 — *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains/The Accessibility for Manitobans Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD, M<sup>me</sup> ROWAT et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 15 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD, M<sup>me</sup> ROWAT, M<sup>me</sup> la *ministre* BRAUN, M. GERRARD et M<sup>me</sup> ALLAN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 5 — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la ministre HOWARD, M. le ministre LEMIEUX ainsi que MM. CULLEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> la ministre HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les pratiques commerciales (publicité et communication de renseignements visant les véhicules automobiles et autres modifications)/The Consumer Protection Amendment and Business Practices Amendment Act (Motor Vehicle Advertising and Information Disclosure and Other Amendments)* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la ministre HOWARD, M. le ministre LEMIEUX ainsi que MM. CULLEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

ALLUM  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BJORNSON  
BRAUN  
CALDWELL  
CHIEF  
CHOMIAK  
CROTHERS  
DEWAR  
GAUDREAU  
GERRARD  
HOWARD  
IRVIN-ROSS  
LEMIEUX

MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
PETTERSEN  
ROBINSON  
RONDEAU  
SARAN  
SELBY  
STRUTHERS  
SWAN  
WHITEHEAD  
WIEBE  
WIGHT ..... 30

**CONTRE**

BRIESE  
CULLEN  
DRIEDGER  
EICHLER  
EWASKO  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GRAYDON

HELWER  
MITCHELSON  
PEDERSEN  
ROWAT  
SCHULER  
SMOOK  
STEFANSON  
WISHART..... 16

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

La séance est levée à 17 h 13, et l'Assemblée ajourne ses travaux à de main, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID